

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		ACUPUNCTEUR													
Nature de l'activité (1)		13 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux			
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS		
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL			
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse		CW	Non assujetti à la TVA						AT		
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR		
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)						DA									
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	44 107	102,82 %	
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB			
	3	À déduire Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)										(3)	AC	1 208	2,82 %
	4	Montant net des recettes										AD	42 899	100,00 %	
	5	Produits financiers (4)										AE	2		
	6	Gains divers (5)										AF	135	0,31 %	
	7											AG	43 035	100,32 %	
	3	8	Achats (6)										BA	618	1,44 %
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N N E L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)										BB	78	0,18 %
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	61	0,14 %
	11		Taxe sur la valeur ajoutée										BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale										JY	558	1,30 %
	13		Autres impôts										BS	363	0,85 %
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	1 825	4,25 %
	15	Loyer et charges locatives										BF	7 116	16,59 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW			
	17	Entretien et réparations										966	2,25 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs	
	18	Personnel intérimaire													
	19	Petit outillage (11)										916	2,14 %		
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité										883	2,06 %		
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)										1 401	3,27 %		
	22	Primes d'assurances										503	1,17 %	Total : Transport et déplacements	
	23	Frais de véhicules (12)										3 795	8,85 %		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...											
24	Autres frais de déplacements (voyages...)										713	1,66 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires				BT	4 736						BK	5 804	13,53 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 068		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						BU			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès					400	0,93 %	Total : Frais divers de gestion							
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone					1 601	3,73 %								
28	Frais d'actes et de contentieux														
29	Cotisations syndicales et professionnelles		BY	182	0,42 %										
30	Autres frais divers de gestion					1 121	2,61 %								
31	Frais financiers (14)										BN	80	0,19 %		
32	Pertes diverses (15)										BP				
33											BR	29 359	68,44 %		

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

ACUPUNCTEUR

N° SIRET

13 Adhérents

4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	13 676	31,88 %
	35	Plus-values à court terme (16)					CB		
	36	Divers à réintégrer (17)					CC	464	1,08 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)					CD		
	38						TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	14 140 32,96 %
DÉTERMINATION D'URSSAT	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)					CF		
	40	Frais d'établissement (19)					CG		
	41	Dotation aux amortissements (20)					CH	543	1,27 %
	42	Moins-value à court terme					CK		
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	875	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)					CM		
	45						TOTAL (lignes 39 à 44)	CN	1 419 3,31 %
5	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)					CP	12 721	29,65 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)					CR		
		Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX	4 547
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	1 064
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :					CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU		

Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

7 (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véloréacteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiques à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)	(2)			Type de carburant (3)				
	T		X				10 633		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A	B